

🇫🇷 Cérémonie du 8 Mai 1945

La cérémonie du 8 Mai 2025 fut l'occasion de célébrer le **80ème anniversaire de l'Armistice du 8 Mai 1945**



Madame La Maire a prononcé le discours officiel de Monsieur Sébastien Lecornu, Ministre des Armées, et de Madame Patricia Mirallès, Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Pour célébrer les 80 ans de la Victoire des alliés sur le IIIème Reich et les Nazis, les enfants de l'école « Irène Joliot-Curie » ont lu le poème de Paul Éluard « Liberté » ; chanté « La Marseillaise ».

Monsieur Jean-Claude Raynaud, président du comité Couzeix-Chaptelat-Nieul de l'Association Nationale des Anciens Combattants et ami(e) de la Résistance (ANACR) a pris la parole. Une minute de silence en mémoire de nos Morts pour la France, suivie de « chant des partisans » entonné par les écoliers ont clôturé cette cérémonie.

La Municipalité tient à remercier l'ensemble des participants.

Champions !!!!!



Dimanche 24 mai, l'Entente Sportive Nieul / Saint-Gence remporte face à Oradour-sur-Glane le « Challenge du District ». Un titre qui vient clôturer une saison fructueuse pour les deux équipes de l'ENSG qui montent toutes les deux d'une division.

Inauguration « Sentier des Meuniers »



Le 23 mai dernier a été inauguré le sentier d'interprétations des zones humides et marais de Nieul.

Baptisé « sentier des meuniers », en l'empruntant vous allez découvrir l'histoire du cheminement de l'eau à Nieul à travers les moulins, levades, zones humides et marais, une aventure au fil du temps et de l'eau contée par Pierretou, un des derniers meuniers de la Commune.

Merci au Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV) et tous les partenaires qui ont permis de vous offrir une si belle balade à la découverte de la faune et la flore locale.



Le vandalisme, ça suffit !

Les actes de vandalisme, de dégradation de mobiliers urbains se multiplient.

Dernièrement :

- Destruction de la poubelle
- Panneaux de sentier d'interprétation jetés dans l'étang et la Glane,
- Arrachage de la réglementation de la pêche à l'étang,
- Panneaux de signalisations dégradés



Pour retrouver la sérénité chère à notre village, respectons simplement les biens publics et les personnes. Chaque acte de vandalisme se traduit par une charge financière pour la Commune, et un manque de respect envers les agents communaux.

Vu à Nieul



Un groupe de 5 cigognes a été vu et photographié à la mi-mai vers le Châtenet.

La photo ne nous permet pas de dire combien de bébés ont été livrés ..
Merci à Mme Fiacre pour les clichés

- **Mardi 3 juin** : Permanence Conciliateur de Justice – Salle du Conseil Municipal – 9h à 12h
- **Mardi 10 juin** : Conseil Municipal – Salle du Conseil – 18h30
- **Jedi 12 juin** : Repas champêtre – Les Cœurs Joyeux – Stade Michel Moreau – 12h
- **Jedi 12 juin** : Permanence PIMM'S – Esplanade du Château – 14h
- **Samedi 14 juin** : Atelier dessins – Cultur'Emoi – Espace TRIGARI 10h à 12h00
- **Samedi 14 juin** : Atelier couture – Cultur'Emoi – Salle d'Honneur du Château – 14h00 à 18h00
- **Samedi 14 juin** : Soirée Jeux – Cultur'Emoi – Château – 19h00 à 22h00
- **Jedi 19 juin** : Conseil communautaire – Saint-Jouvent – 18h00
- **Vendredi 20 juin** : Hissez Eau ! – Au bout du Conte – Salle Honneur du Château – 10h
- **Samedi 21 juin** : Chiqui Chiqui Riqui Riqui Miou Miou – Au bout du Conte – Parc du Château – 10h30
- **Samedi 21 juin** : Soirée entrecôte de l'APE & fête de la Musique – Esplanade du Château – à partir de 19h
- **Samedi 21 juin** : Feu de la Saint-Jean en clôture de la soirée entrecôte – Esplanade du Château
- **Jedi 26 juin** : Permanence PIMM'S – Esplanade du Château – 14h
- **Samedi 28 juin** : Atelier dessins – Cultur'Emoi – Salle de Justice - 10h à 12h00
- **Samedi 28 juin** : Fête des écoles – Cour de l'école élémentaire « Irène Joliot-Curie »
- **Samedi 28 juin** : Apéro Electro – Cultur'Emoi – Esplanade du Château – 18h à 22h

La Mairie sera fermée du 7 au 9 juin. En cas d'urgence vous pourrez contacter l' élu de permanence.

